

**SOS on
rabaisse la
presse
togolaise** P 4

Attaque terroriste

Faure Gnassingbé exprime la solidarité du peuple togolais aux ivoiriens

Le Chef de l'Etat togolais s'est rendu hier après-midi à Abidjan. Il s'agissait pour Faure Gnassingbé d'apporter son soutien personnel et celui du peuple togolais au peuple ivoirien victime d'attaque terroriste dimanche dernier à Grand Bassam, une localité située à 40 km d'Abidjan la capitale. Cette attaque djihadiste a fait 18 morts. ■



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0245 du Mercredi 16 mars 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Opération mains propres

La lutte contre la corruption est désormais palpable. Tout porte à croire qu'il y a une tolérance zéro pour les faits de corruption. L'assaut est lancé contre les agents indécents aux méthodes peu orthodoxes. L'Office Togolais des Recettes symbole de la transparence et de la lutte contre la corruption a donné l'exemple. Il a frappé dans ses rangs en appliquant sans état d'âme la rigueur de la loi. Les complices ne sont pas non plus épargnés. Tout le monde est dans l'œil du cyclone. Le ministère de la santé fait aussi le ménage, des agents véreux rattrapés par leur passé. Des détournements de fonds étalés au grand jour avec obligation faite aux détourneurs de rembourser. On pourrait se poser avec anxiété ou jubilation la question de savoir à qui le tour ? La lutte contre la corruption et le sabotage économique est un ouragan qui doit balayer sur son passage tous les indécents, fussent-ils ministre, directeur général de sociétés ou simple agent d'exécution.

A vrai dire, elle n'est pas d'hier cette lutte. Simplement elle semble avoir pris un nouveau visage, celui de la détermination, de la froideur et de l'insensibilité face aux titres et aux qualités des personnes soupçonnées. Les faits de corruption seront désormais punis, un point c'est tout.

Jadis instrumentalisée, à des fins de règlement de comptes politiques de toutes sortes, la lutte contre la corruption semble s'être affranchie. Elle est un peu comme une rue non dénommée. Elle n'a pas de nom mais elle existe. Avis aux corrupteurs et leurs complices. ■

La Rédaction



Une tragédie au Comité d'Action pour le Renouveau(CAR)

Quand le fils rebelle achève le père...

P 3

Couverture médicale

Une convention
tripartite CONAPP -
AIMES -AFRIQUE -
Clinique Internationale
Dr Kodom P 2



Fièvre
hémorragique de
Lassa

Deux cas à
déplorer dans
l'Oti P 3

OTR

363 agents du ressort du tribunal de Lomé ont prêté serment

Devant le tribunal de première instance de Lomé présidé par Me Edoh Dodji Gbadoé, 363 agents de l'OTR qu'ils soient chefs division, agents sénior ou agents technique ont juré d'exercer loyalement leur tâche pour le bon fonctionnement de leur institution et par ricochet pour booster l'économie de notre cher pays le Togo qui depuis quelques années a entrepris des réformes afin d'assainir les finances publiques. Cette cérémonie de prestation s'est déroulée hier 09 mars dernier au palais de congrès de Lomé, en présence du secrétaire général du ministère des finances, du ministre des sceaux et de la justice, du représentant du ministère de l'administration et des collectivités locale et des membres du conseil d'administration de l'OTR.

Afin de prendre Dieu à témoins, ces 363 agents de l'OTR ont tour à tour prêté serment en jurant de servir loyalement, avec intégrité et impartialité les contribuables.

A cet effet, le président du tribunal de première instance de Lomé avant de leur renvoyer à leurs fonctions leur a rappelé le rôle de cet geste cardinal prescrit par l'article 4 alinéas 1 des statuts de l'OTR. C'est pourquoi en dehors des vertus cardinales que sont la fidélité par rapport à eux même et l'Etat, l'intégrité et l'impartialité il les a exhorté à également à faire preuve d'humilité, de respect de la hiérarchie et la ponctualité au travail.

Pour le procureur de ce tribunal, Placide-Clément Kokou Mawunou, c'est une obligation légale pour ces agents de prêter serment comme le font les magistrats, les médecins et toutes les autres corporations avant de rentrer officiellement dans leur fonction. Outre l'aspect légal, a-t-il renchéri pour les gens qui sont sensés collecter des impôts et taxes, « la loi a trouvé que cette mission est d'une importance capitale et qu'on ne peut lui confier à des gens d'une façon simpliste. Il faut qu'il



s'engage solennellement publiquement à assurer cette charge avec une conscience professionnelle aigue d'autant plus que tout dérapage peut se retourner contre eux en terme de censure ».

A cette occasion, Christophe Tchodié, membre du Conseil d'administration de l'OTR a rappelé que ces cérémonies de prestation ont démarré il y a de cela quelques semaines dans la

région des Savanes et qu'environ 400 autres agents de l'OTR actuellement en mission s'adonneront à ce rituel une fois de retour.

Pour quelques impétrants interrogés à cette circonstance, cette cérémonie de prestation de serment les amène à prendre conscience de la lourdeur de leur tâche et les obligent à plus de rigueur afin de ne pas déshonorer leurs engagements

vis-à-vis de leur institution et de l'Etat.

Rappelons que cette cérémonie s'est poursuivie le lendemain avec la prestation de serment d'une deuxième vague censée s'occuper des tâches courantes alors que leurs collègues s'adonnaient à ce rituel d'acte de foi. ■

Alain Tchédre



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Couverture médicale

Une convention tripartite CONAPP - ONG AIMES - AFRIQUE - Clinique Internationale Dr Kodom

Le bureau exécutif du Conseil National des Patrons de presse (CONAPP) soucieux du bien-être de ses membres et de leur famille a, depuis un temps entrepris des démarches afin de les assurer une couverture médicale. Aujourd'hui leur requête a eu un écho favorable. L'ONG AIMES-AFRIQUE et la clinique Internationale Dr Kodom ont accepté de prendre en charge en termes de soins médicaux les membres du CONAPP y compris deux de leurs enfants. C'est pour matérialiser ce partenariat qu'une convention tripartite a été signée ce jeudi, 10 mars à la maison de la presse entre le CONAPP, l'ONG AIMES-AFRIQUE et la Clinique Internationale Dr Kodom en présence du représentant de l'HAAC, du président de l'OTM et de plusieurs journalistes.

A travers la ratification de cette convention, l'ONG AIMES-AFRIQUE et la Clinique Internationale Dr Kodom entend offrir un bilan de santé gratuit, des soins médico-chirurgicaux à des tarifs préférentiels de 20% aux membres du CONAPP et leur famille limitée pour l'instant à la femme et deux enfants. Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant entre les partis signataires car en contrepartie les journalistes du CONAPP se



serviront de leurs colonnes et leurs ondes pour assurer une meilleure visibilité à l'ONG AIMES-AFRIQUE et la Clinique Internationale Dr Kodom.

Par ailleurs, selon le président du CONAPP, Jean-Paul Agboh, il est notoire que les journalistes du privé ne bénéficient pas d'une assurance santé comme les fonctionnaires de l'Etat qui sont couverts par l'INAM. C'est pourquoi a-t-il poursuivi, « le nouveau bureau du CONAPP installé depuis Avril 2014 passé a entamé les tractations afin d'obtenir un contrat d'assurance pour ses membres ». Selon Jean-Paul Agboh pour le moment cette convention ne couvre que les membres du CONAPP mais cependant il y a possibilité que les autres syndicats de presses adhèrent à

cette convention pour jouir des mêmes avantages. Pour se faire le CONAPP est disponible à servir comme facilitateurs entre ces regroupements de presses, l'ONG AIMES-AFRIQUE et la Clinique Internationale Dr Kodom.

Le Dr Kodom pour sa part a, de prime abord salué les journalistes en particulier ceux du CONAPP pour leurs apports durant la campagne de collecte de fond devant servir à expédier le jeune Nata Kolani en Allemagne pour une opération urgente qui d'ailleurs s'est déroulée avec succès. Pour lui, c'est même un devoir d'accepter de prendre en charge les journalistes du CONAPP pour leur bilan médical, analyse, chirurgie et soins Gynéco-Obstétriques. Il a par ailleurs promis de persuader les pharmacies et les autres structures sanitaires à adhérer à cette convention. Il a, pour finir réitéré ses vœux de voir les autres organisations de patronats de presses se joindre à cette convention de partenariat.

Rappelons que cette convention est composée de 10 articles et prend effet dès la signature de celle-ci par les partis prenants. ■

Alain Tchédre

Une tragédie au Comité d'Action pour le Renouveau(CAR) Quand le fils rebelle achève le père...

« Tu quoque mi fili » cette locution latine attribuée à Jules César au moment de sa mort revient à l'esprit eu égard à l'actualité politique au sein du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR). Les démêlés entre le président du CAR et son mentor Me Yaovi AGBOYIBO semblent nous préparer à un remake de la tragédie romaine ou le fils rebelle achève le père.

Ce n'est plus un secret, le CAR traverse une crise très sérieuse. D'aucuns pensent d'ailleurs qu'on est dans une phase de non-retour, parlant de l'implosion du parti. Les échanges épistolaires étalés sur la place publique entre les deux hauts responsables du parti à savoir Me Yaovi Agboyibo président d'honneur Me APEVON Dodji le président du parti, prouvent à suffisance que les limites de la retenue sont franchies et que les chances de laver le linge sale en famille s'amenuisent. Tout porte à croire que Me Yaovi Agboyibo en s'arrogeant le titre président fondateur pour reporter sine die le congrès, n'a fait qu'enfoncer son parti dans la crise. C'est la goutte d'eau qu'il fallait pour provoquer la crue au niveau d'un vase déjà plein. Plus rien à cacher, le parrain et son filleul son à couteau tiré, mais comment en est-on arrivé là ?

Il était une fois le CAR

Le Comité d'Action pour le Renouveau né des cendres du Front des Associations pour le Renouveau FAR dans les années



90 fait partie aujourd'hui de l'un des plus vieux partis politiques encore en activité. On peut dire parmi les formations politiques qui ont germé avec l'avènement de la démocratie, le CAR a su résister même s'il a perdu de son poids au fil du temps. On se souvient de son score record lors des législatives de 1994. 36 députés devant le RPT d'Eyadema parti au pouvoir crédité de 35 députés, 7 pour l'UTD de Edem Kodjo 2 députés dans les escarcelles de l'UJD de Payadowa BOUKPESSI l'actuel ministre de l'administration territoriale et 1 pour la CFN de Joseph Kokou Koffigoh le Premier Ministre de la transition.

A la tête de ce parti d'obédience libéral mais qui aime bien se faire appeler parti des déshérités, un Yaovi AGBOYIBO. Brillant avocat, il se distingue très vite sur la scène politique togolaise dont il maîtrise tous les rouages. Fin stratège, celui qu'on surnomme le

bélier noir de Kouvé est un animal politique au sens vrai du terme qui se spécialise dans les coups fourrés et la roublardise. Habile négociateur il parvient à pousser le général Eyadema à la réalisation de plusieurs réformes. on pourra citer déjà en 1987 la Commission Nationale des Droits de l'Homme(CNDH) dont il fut le premier président. Il n'est pas étranger à la charte des partis politiques ou encore l'initiative de la conférence nationale. Mais son grand coup politique demeure sans doute la signature de l'Accord Politique Global en août 2006 par toute la classe politique. Ce qui lui ouvre les portes de la primature pour 10 mois.

Agboyibo, une machine à gaffes

Mais Me Yaovi Agboyibo c'est aussi des gaffes et des stratégies parfois contre productives. On pourra évoquer la mauvaise gestion faite de sa victoire aux législatives de 1994. Un autre fait marquant, c'est le départ de de

plusieurs cadres. Des éminents professeurs comme M. Afan ou encore M. Apédo AMAH Togoata vont tourner dos au parti. Le RPT parti au pouvoir réussira à déboucher plusieurs autres cadres pas des moindres. Un autre cadre et proche collaborateur notamment Georges AIDAM prendra ses distances vis-à-vis de Me AGBOYIBO dont il a été directeur de cabinet à la primature. le CAR jadis l'un des partis les mieux implantés se résume en un parti préfectoral. Ses meilleurs scores ces dernières années se limitent à la zone Vogan, Tabligbo.

Malgré cette évasion des militants certains resteront fidèles au maître. Parmi ceux-ci, un certain Me Dodji APEVON fabriqué de toutes pièces par Agboyibo sur le plan aussi bien professionnel que politique. Au lendemain des législatives de 2007, il décide de prendre sa retraite politique. Agboyibo laisse le parti à son fils spirituel Me APEVON. Le bélier noir venait encore de marquer un coup politique. Il inaugure l'alternance à la tête des partis politiques au Togo. Bien d'autres leaders lui emboîteront le pas. Très vite, on se rendra compte que ce départ à la retraite n'était que du bout des lèvres. Certes APEVON était au volant du CAR mais AGBOYIBO était celui qui appuyait sur l'accélérateur et imprime la vitesse convenable au parti.

Toi aussi mon fils

Abandonné par tous, le vieux

bélier noir de Kouvé, fondateur du CAR pouvait compter sur ses disciples Me APEVON, Jean KISSI ou encore un certain Dr James AMAGLO. La volonté du maître sera toujours faite et nul n'ose ramer à contre-courant. Leader du CAR dans l'ombre, Me AGBOYIBO ne le supporte plus, il veut reprendre son « bien ».

Malheureusement cette stratégie à la Vladimir Poutine ne prospère pas au grand dam du patriarche. Après avoir avalé pendant longtemps les couleuvres, Me APEVON visiblement veut désormais s'émanciper. il tient tête à son maître, son père spirituel dont il brise le rêve d'un retour sur la scène politique, qui l'aurait cru ? Me AGBOYIBO peut-il réaliser son énième coup politique ? Pas si sûr. Si par le passé les uns se sont contentés de quitter le parti pour d'autres horizons, APEVON le fils rebelle est prêt à en découdre avec son mentor. Nous ne lui laisserons pas même une coquille vide affirme-t-on dans le camp de Me APEVON. A plus de 70 ans, beaucoup pensent que c'est le chant du cygne pour Me AGBOYIBO. Comme quoi, l'adversaire politique le plus redoutable ne se trouve pas toujours dans le camp d'en face... Le coup de grâce vient bien souvent de ceux que l'on a porté dans le cœur et dans le dos. Tout comme Jules César, Me AGBOYIBO pourra s'écrier « Toi aussi mon fils ».■

P. Fabrice

Le Togo touché par la fièvre hémorragique de Lassa Deux cas à déplorer dans le district de l'Oti

La fièvre hémorragique de Lassa qui a longtemps sévi en Afrique refait son apparition ces derniers jours en Afrique de l'Ouest. Découvert pour la première fois au Nigéria dans l'Etat de Borno en 1969, la fièvre hémorragique de Lassa a refait surface au Bénin en 2014 puis récemment en janvier 2016. Cette fièvre hémorragique endémique dans certaines régions du Nigéria, de la Guinée Conakry et en Sierra Leone vient de toucher le nord Togo. En effet, au cours de la semaine du 07 au 11 mars 2016, le district de l'Oti a notifié deux cas de fièvre hémorragique de Lassa. Suite à ces cas avérés, le ministère de la santé et de la protection sociale a fait sortir un communiqué pour rassurer les populations que « La fièvre à virus Lassa est guérissable. Plus tôt le malade est amené au centre de santé, plus il a la



chance de guérir. »

Pour une lutte efficace contre cette fièvre, il est donc important de cerner ses manifestations. Comment donc se manifeste la fièvre hémorragique de Lassa ?

Cette fièvre se manifeste chez l'homme par une fièvre, des maux de tête, des maux de gorge, une toux, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des douleurs musculaires, des douleurs thoraciques, des saignements, cet homme ayant des antécédents de contact avec des excréments de rongeurs ou avec un cas confirmé de fièvre de Lassa.

Pour éviter toute contamination, il est important d'adopter des comportements et certaines mesures d'hygiène à savoir : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ne pas toucher, ni transporter le corps des personnes mortes de fièvre de Lassa ou de causes inconnues, éviter que les rongeurs pénètrent dans les habitations.

Conserver les céréales et plus généralement des denrées alimentaires

dans des contenants résistant aux rongeurs, éliminer les ordures loin des habitations, maintenir la propreté à l'intérieur des habitations, éviter la consommation et la manipulation des rongeurs, éviter tout contact avec le sang et autres liquides biologiques d'un malade. Informer le centre de santé le plus proche devant toute personne présentant les signes de la maladie.

Somme toute, le ministère de la santé et de la protection civile exhorte les populations à ne pas céder à la panique. Il les invite au respect scrupuleux des mesures précitées. D'ailleurs, un numéro vert le « 111 » est disponible pour déclarer tout cas suspect de fièvre à virus de Lassa.■

A. & C.

Malversations financières au ministère de la santé Une enquête en cours



2011 à 2014. Sommés de rembourser lesdits fonds, les intéressés ont reversé au 17 décembre 2015 les 67% de la somme susvisée. Les démarches se poursuivent en vue du remboursement du montant restant.

Le troisième cas, plus grave, concerne un détournement portant sur le reliquat d'un financement dont avait bénéficié le ministère de la santé en 2014 de la part de l'OMS, d'un montant de 400.896.134 frs destiné à des campagnes de vaccination contre la méningite-A et la poliomyélite. Le montant de ce détournement opéré sur la base de faux et usage de faux est de 108.000.000 frs. », indiquait un communiqué de presse du gouvernement.

Une information judiciaire a donc été ouverte, ce qui a abouti à l'inculpation de quatre agents de la santé dont deux sont en détention. Le communiqué a en outre précisé que des détournements de plus grande envergure viennent d'être découverts au sein du même ministère et que des investigations sont en cours afin de démasquer les moutons noirs.

Cette nouvelle affaire intervient dans un contexte où tout le monde tire la sonnette d'alarme sur les détournements criards, la corruption qui règnent dans certains départements de la fonction publique togolaise. Une haute autorité de lutte a été instituée par le gouvernement togolais pour lutter contre le fléau, démasquer les trublions à cet effet récemment. Cette nouvelle affaire vient confirmer l'intensification de la lutte si l'on se réfère à la procédure lancée récemment par l'Office Togolais des Recettes contre un fonctionnaire.■

Démocrate

Les fonctionnaires véreux, agents corrompus ne sont plus à l'abri de la patrouille de la transparence et de la justice. Alors que des efforts sont fournis pour le bien des populations, certains agents de la fonction publique ne peuvent se résoudre à piller le bien public ou le dilapider à des fins personnelles. Le ministère de la Santé vient de rendre public trois affaires de malversations financières dans lesquelles plusieurs agents sont impliqués.

« Le premier cas concerne des dépenses inéligibles d'un montant total de 58.827.000 frs effectuées lors de la quinzaine de mobilisation de lutte contre le paludisme en juin 2012 dans le cadre du 9ème round du financement du fonds mondial. Trente huit (38) médecins et vingt neuf (29) comptables ont été reconnus coupables de ces dépenses inéligibles et sommés de rembourser ces fonds avant fin décembre 2015. Ils ont, à la date du 14 décembre 2015, reversé sur les comptes du fonds mondial via Plan-Togo 95% desdits fonds.

Le deuxième cas concerne 87 agents coupables de dépenses inéligibles du Fonds GAVI d'un montant de 18.637.000 frs, inscrits dans le cadre d'un appui à la vaccination au cours des années

SOS on rabaisse la presse togolaise

Les voyages de presse, une pratique naturelle et simple sous d'autres cieux est objet de polémique depuis quelques jours dans le petit monde de la presse togolaise. Nous n'avions pas voulu intervenir dans ce débat inutile provoqué par un confrère très assoiffé des voyages officiels avec le Chef de l'Etat. Mais nous avons choisi de placer un mot au risque de laisser prospérer des pratiques puériles qui ternissent l'image de nous hommes de media, habitués à donner des leçons aux autres couches socioprofessionnelles. Ce débat pollue l'environnement et détourne la presse de son rôle premier, celui d'informer, d'éduquer et de divertir. Et pourtant ce ne sont pas des sujets qui manquent. Les problèmes de la presse togolaise se comptent par milliers et sont loin de se résumer aux voyages présidentiels quoiqu'importants.

Pour donner du poids à un article qui ne valait pas la peine on tire sur la fibre ethnique, un élément très sensible dans des pays à démocratie encore fragile comme le Togo. On n'aurait pu s'attarder sur cette doléance mal ficelée si au moins l'auteur de l'article n'avait jamais fait l'expérience d'un voyage avec le Chef de l'Etat. Deux



voyages à son actif, c'est peut être peu mais il faut souligner que dans ces voyages avec le Chef de l'Etat beaucoup de catégorie se dessinent. D'abord celle de ceux qui totalisent plus d'un voyage, ceux qui ont voyagé une fois et en veulent encore, une autre catégorie, celle de ceux qui n'ont jamais voyagé et ceux qui déclinent gentiment l'offre. Dans le lot de ces journalistes qui ont une fois fait l'expérience des voyages avec le PR, on y trouve toutes les ethnies même pas une distinction au niveau des lignes éditoriales. Pour le reste, à chacun de jouer sa partition pour être éligible au prochain voyage. Nous espérons que ceux qui ont choisi la voie du chantage et de la calomnie à travers leurs colonnes obtiendront gain de cause. Mais de grâce, arrêtons de traîner dans la boue la corporation; notre crédibilité en dépend. Confraternellement■



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8: « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

Cas de corruption à l'OTR Un agent mis aux arrêts pour avoir perçu un dessous de table de 5 millions

La direction de la cellule Anti-Corruption de l'OTR a convié le 11 mars dernier les journalistes à un point de presse à son sein afin de les élucider sur un cas de corruption avéré dont est mêlé un de ses agents. Ceci, dans le but d'éviter toute désinformation vis-à-vis de ce dossier.

En effet, selon le Directeur de l'Anti-Corruption de l'OTR, un agent sénior de la division des grandes entreprises du Commissariat des impôts en mission d'audit dans une entreprise de la place aurait reçu 5 millions de la part de l'expert-comptable sollicité par ladite entreprise avec lequel il a



collaboré dans le cadre de sa mission. Cet expert-comptable, après avoir perçu 15 millions comme frais honoraire a reversé 5 millions à l'agent de l'OTR. Puis intervient une troisième personne se réclamant être chargé de mission à la

présidence. Ce dernier somme l'agent de l'OTR de lui remettre ces 5 millions sous menace de le dénoncer auprès de ses responsables. Pris de peur, celui-ci lui remis les 5 millions. Après investigation, celui-ci se rend compte qu'il a été dupé car son

fossoyeur n'était pas un chargé de mission à la présidence, il porte plainte.

C'est ainsi que le 25 août 2015 passé la Direction de la Cellule Anti-Corruption a été saisi de ce dossier d'acte de corruption dont est mêlé son agent. Le 5 novembre il y a confrontation entre ces trois individus. Ils sont passés aux aveux donc, aujourd'hui, ils sont dans les mains de la police en attendant de passer devant monsieur le juge.

Ce fut l'occasion pour les premiers responsables de la direction Anti-Corruption de l'OTR de rappeler que tous les fonctionnaires de l'OTR sont

régis par un code de conduite et de texte disciplinaire. Par conséquence, ils doivent procéder à la déclaration de leurs biens afin d'éviter qu'ils ne s'enrichissent d'une manière illicite. Dans le cas d'espèce, comme le prévoit leur code de procédure disciplinaire, il n'est pas permis de recevoir un cadeau de la part des contribuables donc, rien ne justifie les 5 millions qu'a reçu cet agent de l'OTR. D'ailleurs, c'est pour cette raison que les agents de l'OTR prêtent serment. Gestes de foi auxquels se sont adonnés tous les agents de l'OTR ces semaines dernières.■

Alain

Journée internationale du droit des consommateurs La qualité de la viande au cœur des préoccupations

Le monde entier a célébré hier la Journée mondiale des droits des consommateurs. Placée cette année par l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC) sous le thème de la qualité des viandes des animaux, résistance aux antibiotiques, cette journée a été l'occasion pour l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) de tenir une conférence de presse afin d'attirer l'attention des populations sur un phénomène de santé publique qui a cours ces derniers moments.

En effet, la moitié des antibiotiques fabriqués à l'échelle mondiale de nos jours, est utilisée dans l'élevage et en agriculture, la plupart à des fins de promotion de la croissance du cheptel. Le danger de cette pratique répandue réside dans le fait qu'elle favorise l'émergence des bactéries qui résistent plus aux antibiotiques, ce qui menace la vie des consommateurs. Aussi, en cette journée, l'ATC veut attirer l'attention des uns et des autres sur la nécessité d'appeler les chaînes de restauration internationales à arrêter de servir la viande issue d'animaux recevant systématiquement d'antibiotiques utilisés dans la médecine humaine.

« L'importation de la viande sans des mesures de contrôle efficaces dans notre pays ainsi que la prolifération des



fastfoods constituent une menace pour la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Nous devons donc informer la population sur la qualité de la viande et les risques liés à la consommation de ce produit quand il est traité d'une manière abusive aux antibiotiques », a déclaré M. Aladjou Agouta, secrétaire général de l'ATC.

La lutte contre la sur-utilisation des antibiotiques est donc lancée. Cette pratique est dangereuse pour la santé du consommateur car elle crée des super-bactéries résistantes. Il urge donc que des mesures idoines soient prises au niveau des autorités sanitaires afin de préserver la population. Une convergence des forces dans cette croisade avec l'Office National des Abattoirs et Frigorifiques serait également un grand atout.■

Démocrate

Eau-assainissement et environnement Apothéose du concours de poésie et de chanson

Le vendredi dernier, la deuxième édition du concours de poésie et de chanson sur la thématique Eau-Assainissement et/ou Environnement a connu son apothéose. Organisé par l'association des Jeunes Volontaires au Service du Monde Environnemental (AJVSME) dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la francophonie placée sous le thème « le pouvoir des mots », ce concours vise à mobiliser, informer et éduquer les apprenants sur la thématique « Eau-assainissement et/ou environnement » pour une plus grande prise de conscience des enjeux qui y sont liés. Il s'agit à terme de stimuler des réflexions pour des actions efficaces et efficientes en faisant de ces jeunes apprenants et apprenantes des messagers des idéaux au sein des écoles, familles, des quartiers, etc....

« Nos comportements parfois inciviques, nos habitudes de consommation nous conduisent chaque jour à la surexploitation des ressources halieutiques, végétales et animales, au déversement des déchets dans la nature, dans les eaux, à l'utilisation des pesticides dans les pratiques agricoles, ... C'est pour cela que nous nous sommes donné ce rendez-vous dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'eau pour sensibiliser nos populations et attirer l'attention des décideurs à la gestion rationnelle de nos écosystèmes à



travers la poésie et la chanson.»

Ils étaient au total une quarantaine à la finale. A l'issue de la compétition, Kokou Mewounou et Cyrille Tchégnon, tous de l'université de Lomé, ont reçu respectivement le premier et le deuxième prix de la catégorie Sénior Poésie. Abdou Sherif Dowou a arraché le premier prix de la catégorie Sénior Chanson. Pour la catégorie Junior Poésie, Waké Essognima Gbandi, du Lycée René Martine, a reçu le premier prix et Abla Aba, de l'établissement Terre promise, le deuxième prix. La catégorie Junior Chanson a primé Amah Daniel Lithor, du CPL Y Veillera en première position et Omère Koudjéga, du CPL Mon bonheur, en deuxième rang. Les prix sont constitués de dictionnaires, de la dernière œuvre de poésie du Prof Koffigoh ainsi que des casiers d'eau.■

Démocrate



RECOUVREMENT

Avez-vous déjà payé votre facture téléphonique ?



Les bons comptes font les bons amis.

- TOGO TELECOM procédera désormais à la **mise en réception automatique** de services des lignes ayant une facture impayée échue **après la date d'échéance** ;
- **Une suspension des services** s'effectuera par le même processus automatisé, à la date d'échéance de la deuxième facture impayée si la première n'est pas entièrement réglée ;
- Le cas échéant, TOGO TELECOM sera dans l'obligation d'ordonner **l'arrêt automatique** de la facturation sur les lignes après la date d'échéance de la **3^e facture** impayée ; la résiliation automatique du numéro de téléphone avec reprise des ressources pour les attribuer aux clients qui en ont besoin et **l'engagement des procédures idoines pour recouvrer les sommes dues.**



Pour plus de renseignement, composez le **119** ou **22 22 01 19**
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg

Sortie d'album

La vedette de la chanson KALEEF signe son retour sur la scène musicale avec la sortie d'un album 100 pour 100% Gospel

L'artiste de la chanson KALEEF révélé au public togolais par son single « Shawvi » qui a fait tabac en 2011, revient sur la scène musicale togolaise cette fois-ci avec un album de 10 titres baptisé « Mon Parcours ». C'est pour présenter officiellement ce nouveau « bébé » entièrement gospel au public que l'artiste et son staff ont réuni journalistes, artistes de la chanson, arrangeurs, fans bref tous les acteurs du show Biz musical dans l'après-midi du 12 mars dernier au Relais de la Caisse.



En effet, le nouvel album de KALEEF est un album Gospel de 10 avec pour titres Elolo qui signifie Dieu est grand ceci pour adorer et magnifier l'Éternel, Godwin, une reprise en version mina de l'artiste nigérian Korodé Bello, Celebrate qui

invite à adorer Dieu, n'abandonne jamais, une chanson qui appelle au courage et à la ténacité face aux vicissitudes de la vie, my love c'est-à-dire mon amour pour Jésus Christ, Roi des Rois en featuring avec le groupe Phénix, Baba God en

français Dieu le père comme titre phare de l'album et Travail-Liberté-Patrie qui exhorte à l'amour de notre chère pays le Togo. C'est donc pour dire que ce nouvel album de KALEEF aux rythmes variés de reggae, afro bit, high-life, RNB...etc. est une interpellation à la tolérance, à l'amour de Dieu et au travail.

A la question de savoir pourquoi « Mon Parcours » comme nom à cet album ? L'artiste répond j'ai baptisé cet album « Mon parcours » parce que après « la sortie de mon premier opus « Shawvi » j'ai manqué d'inspiration pour sortir un nouveau single. Déçu, découragé par l'invitation du lead vocal du groupe Phénix j'ai accepté la parole de Dieu et me suis converti ». Coup de magie, selon lui après avoir passé 4 ans sans inspiration,

l'artiste retrouve son talent de compositeur en écrivant seulement en 4 jours son morceau phare « Baba God » qui fait le Buz ces moments-ci. Par ailleurs, pour assurer la promotion de cet album, KALEEF compte organiser un concert afin de faire savourer ses nouvelles mélodies à ses fans.

Pour l'instant retenons que l'album se déjà dans les Kiosques à un prix modeste de 2000F CFA. Notons en outre que KALEEF a été déjà nommé meilleur artiste révélation aux ALL MUSIC AWARD 2011 et a reçu le trophée de meilleur clip gospel pour son tout nouveau clip « Baba God » aux TOGO VIDEO AWARD 2015.■

Alain Tchédre

2e université politique

OBUTS propose un plan quinquennal de la promotion du leadership féminin



La célébration de la 151^{ème} journée internationale de la femme n'est pas passée inaperçue dans les rangs de la formation politique de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS). En effet le 12 mars dernier, la deuxième université politique de la formation politique OBUTS a consacré toute son attention à la journée du 8 mars avec pour thématique : « enjeu de la promotion du leadership féminin à travers la gouvernance locale et l'égalité des genres ».

Selon le président d'OBUTS Agbéyomé Kodjo, cette université a pour objectif de faire comprendre les freins réels qui empêchent le leadership féminin au Togo. Et comment faire pour que les femmes soient massivement investies aux prochaines élections. « Si c'est un scrutin de liste, OBUTS propose que les listes soient paritaires et que l'inscription soit alternée avec le même nombre de candidat. Si un homme est tête de liste, la femme sera la seconde personne sur la liste pour que si sur une liste ce sont 8 personnes qui gagnent qu'on soit sûr que 4 parmi ces personnes sont des femmes. » a déclaré Agbéyomé Kodjo.

Au cours de cette université, des échanges ont essentiellement portés sur trois communications à savoir les pesanteurs socioculturelles qui freinent le leadership féminin au Togo ; les mesures incitatives

pour une forte participation des femmes aux élections locales et les principaux facteurs de succès pour une gouvernance locale efficace.

Ces communications ont permis au parti d'analyser de manière générale la problématique de la parité et en particulier en lien avec la sous-représentation des femmes dans la sphère politique, économique et sociale au Togo.

Au cours de cette deuxième université, les participants ont exprimé leur intérêt pour la thématique car selon eux, une telle perspective permettra de mettre fin à la marginalisation des femmes et d'associer tout le monde au processus de développement d'une société juste et équitable. Ainsi la recommandation phare est la mise en place d'un plan national quinquennal de promotion du leadership féminin au Togo afin de rendre possible l'horizon 2030 la parité dans la gouvernance socio-économique et politique au Togo.

La charité bien ordonnée commençant par soi-même comme on a l'habitude de le dire, à OBUT, la branche femme solidaire a vu le jour. Au nombre des activités de cette branche on peut citer la sensibilisation, la formation et la motivation de prise de parole dans les milieux de prise de décisions. OBUTS pousse encore plus loin et forme ses femmes dans le cadre des prochaines locales à ce qu'elles s'inscrivent nombreuses sur les listes de candidatures selon Mme BATALE Véronique.

Les participants ont également au cours de cette assise énoncé plusieurs préconisations notamment l'élaboration d'une charte des femmes destinées à faire la promotion des femmes aux postes de responsabilité ou encore la scolarisation de la jeune fille de la maternelle jusqu'à l'obtention du baccalauréat.■

Charles

Double confrontation Tunisie-Togo Pas de délocalisation du match aller

La Confédération Africaine de Football (CAF) a rejeté la demande de délocalisation du match Tunisie-Togo qui est prévu pour le 25 mars prochain à Monastir (Tunisie) pour raison de sécurité. En effet, la Fédération Togolaise de Football a demandé, jeudi dernier, à la Confédération Africaine de Football (CAF) la délocalisation du match Tunisie vs Togo de la 3^e journée, comptant pour les Éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017, en raison de la situation sécuritaire précaire en terre tunisienne.

« Les autorités togolaises sont préoccupées face à la recrudescence des attaques sur le territoire tunisien déjà en état d'urgence, à l'approche de cette confrontation. Certes, la ville de Monastir désignée pour abriter cette rencontre, semble épargnée, mais la situation sécuritaire délétère du pays en ce moment reste une préoccupation majeure pour les autorités togolaises.

« Nous regrettons vivement la dégradation de la situation qui oblige l'État tunisien à prolonger l'État d'urgence et à déclarer une guerre totale contre le terrorisme », avait indiqué Pierre Lamadokou, le Secrétaire Général de la FTF.

La CAF a donc estimé jouable le match au pays des Aigles du Carthage. Le Togo n'a donc le choix que d'aller disputer la rencontre en espérant l'actuelle accalmie à Monastir. Les joueurs pour leur part sont en entraînement depuis quelques temps déjà en attendant l'arrivée des internationaux. L'état d'esprit général est bon et l'atmosphère sereine. Le Togo est en tête de son groupe avec six points devant la Tunisie qui a trois points. Un bon résultat de cette double confrontation le qualifierait à coup sûr pour la CAN gabonaise de 2017, un retour sur la sphère continentale tant attendue.■

Démo



Souscrivez au **Forfait ADSL CHEZ NOUS**
de **1Mbps à 34 000 F/mois**
et bénéficiez d'une connexion Internet Haut Débit en illimité !

**FORFAIT
ADSL
chez
nous**

L'essayer, c'est l'adopter !



**FORFAIT
ADSL
DECOUVERTE**

**FORFAIT
ADSL
DECOUVERTE
PLUS**

Jusqu'au 31 mars 2016

Souscrivez à l'**Offre Promo DÉCOUVERTE**
et testez la connexion Internet Haut Débit
de TOGO TELECOM

à partir de **15 000 F/mois**

Pour un volume de téléchargement de 5 Go et plus selon vos besoins.